



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de Maricourt tenue le 18 décembre à 19h10, à la salle du conseil au 1195 Rang 3 à Maricourt QC J0E 1Y1, sous la présidence du maire M. Jean-Luc Beauchemin.

Sont présents :	Conseillère siège 1	Nancy Gagnon
	Conseiller siège 2	Serge Turcotte
	Conseiller siège 3	Robert Ledoux
	Conseillère siège 4	Josiane Tremblay
	Conseiller siège 5	Jason Charland

Est absent :	Conseiller siège 6	Éric Mc Kay
--------------	--------------------	-------------

Assiste également à la séance :
Nancy Daigle, directrice générale et greffière-trésorière

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance et présences

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum est constaté par le maire. Il déclare l'ouverture de la séance à 19h11

2. Adoption de l'ordre du jour

240-2023

Attendu que les élus ont pris connaissance de l'ordre du jour,
Il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Règlements et Résolutions

3.1 Présentation du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

M. Jean-Luc Beauchemin, Maire de Maricourt fait la présentation du Programme triennal d'immobilisations



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



241-2023

3.2 Adoption du Programme triennal d'immobilisations

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt a préparé le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;

ATTENDU QUE le maire M. Jean-Luc Beauchemin en a fait la présentation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 tel que présenté dans le tableau de l'annexe A

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Période de questions

Aucune question n'est adressée.

242-2023

5. Levée de la séance

La levée de l'assemblée à 19h19 est proposée par la conseillère Nancy Gagnon

Je, Jean-Luc Beauchemin, maire de la municipalité de Maricourt, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Luc Beauchemin
Maire

Nancy Daigle
Directrice générale